



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 novembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 novembre 2009

COMPLEMENT DE SUBVENTION AU
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
PLURIANNUEL DES VILLES D'ATAKPAME
(TOGO) ET COVE (BENIN) - REVERSEMENT
DU SOUTIEN COMPLEMENTAIRE DU SGAR

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
23 novembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre GAILLARD

Excusés ayant donné pouvoir :

Delphine PAGE donne pouvoir à Gaëlle MANGIN - Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS - Françoise BILLY donne pouvoir à Chantal BARRE - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA - Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

RELATIONS EXTERIEURES

**COMPLEMENT DE SUBVENTION AU PROGRAMME DE
DEVELOPPEMENT PLURIANNUEL DES VILLES D'ATAKPAME
(TOGO) ET COVE (BENIN) - REVERSEMENT DU SOUTIEN
COMPLEMENTAIRE DU SGAR**

Monsieur Alain PIVETEAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Lors de sa séance du 28 septembre 2009, le Conseil municipal s'est prononcé pour le reversement d'une subvention de 5.000 € à l'ANJCA. Un soutien complémentaire ayant été attribué, il convient donc de passer un avenant à la convention initiale.

Le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales a accordé, au titre de l'année 2009, un soutien complémentaire de 20 000 € à la ville de Niort, responsable de la coordination et de la mise en œuvre du programme de développement pluriannuel des villes d'Atakpamé (Togo) et de Cové (Bénin).

La Ville de Niort confie la réalisation de ce projet à l'Association Niortaise pour le jumelage et la Coopération (ANJCA) avec Cové et Atakpamé. Elle est chargée de recevoir les participations publiques ou privées et d'assurer le versement à la structure partenaire citée ci-dessus.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant à la convention financière avec le SGAR.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer et à percevoir au titre de l'année 2009 le soutien complémentaire du SGAR, d'un montant de 20 000 € ; conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.
- Approuver l'avenant à la convention 2009 avec l'ANJCA en vue du versement à l'association du complément de subvention précité.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Alain PIVETEAU